BILAN DE LA PRATIQUE DE SOUS-CYCLES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC AU TOGO : TENDANCE DE REDOUBLEMENT DE 2013 À 2023, Kognale BARDJA, Dègnon BAGAN (Université de Lomé – Togo)
bk90rodrigue@gmail.com

Résumé

La pratique des sous-cycles adoptée en 2012, encore appelée la politique de passage automatique, proscrit de fait le redoublement à l'intérieur des sous-cycles de l'enseignement primaire au Togo. L'article se veut une étude descriptive du bilan quantitatif de l'application de la politique des sous-cycles sur dix ans, de 2013-2014 à 2022-2023. L'étude a concerné les six régions éducatives actuelles du Togo, à savoir Grand Lomé, Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes et a porté sur l'enseignement primaire public. Les données sur les redoublements à l'intérieur des sous-cycles ont été collectées et traitées à l'aide du logiciel Excel aux fins de montrer les tendances générales dans les régions et d'établir des comparaisons entre régions, sexes et sous-cycles. Les résultats montrent que la pratique des sous-cycles n'a pas atteint ses objectifs. Sur les dix années de pratique des sous-cycles, il y a une moyenne de 18659 élèves qui redoublent par an à l'intérieur des sous-cycles dans l'enseignement primaire public au Togo. Il y a une disparité des résultats suivant les sous-cycles, les régions et les sexes des élèves.

Mots clés : passage automatique, sous-cycles, enseignement primaire, redoublement des classes, Togo

REVIEW OF THE PRACTICE OF SUB-CYCLES IN PUBLIC PRIMARY EDUCATION IN TOGO: TREND IN REPEATING FROM 2013 TO 2023

Abstract

The sub-cycle policy adopted in 2012, also known as the automatic promotion policy, effectively prohibits grade repetition within the sub-cycles of primary education in Togo. This article is a descriptive study of the quantitative assessment of the implementation of the sub-cycle policy over ten years, from 2013-2014 to 2022-2023. The study covered the six current educational regions of Togo, namely Greater Lomé, Maritime, Plateaux, Centrale, Kara, and Savanes, and focused on public primary education. Data on repetition within sub-cycles were collected and processed using Excel software to demonstrate general trends across regions and to establish comparisons between regions, genders, and sub-cycles. The results show that the sub-cycle policy has not achieved its objectives. Over the ten years of implementing sub-cycles, an average of 18,659 students repeat a grade per year within sub-cycles in public primary education in Togo. There is a disparity in results across sub-cycles, regions, and student gender.

Keywords: automatic promotion, sub-cycles, primary education, grade repetition, Togo

Introduction

Plus de six décennies après leur accession à l'indépendance, les pays de l'Afrique au sud du Sahara font face à de nombreux défis, dont la question de l'efficacité de leurs systèmes scolaires. L'éducation constitue un droit fondamental pour lequel chaque pays s'engage, tant sur le plan national qu'international, afin de garantir un accès équitable à une éducation de qualité à chaque citoyen. Ainsi, du plan d'Addis-Abeba en 1961 à la Déclaration du Forum mondial sur l'Éducation de Dakar, en avril 2000, en passant par la Déclaration mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT) de Jomtien en 1990, les pays d'Afrique subsaharienne ont manifestement dévoilé leur volonté de faire de l'éducation une priorité. C'est le cas du Togo à travers la Réforme de l'enseignement en 1975, le plan d'action national d'éducation pour tous en 2005, le plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2010 -2020, actualisé pour l'horizon 2010 - 2025 puis récemment pour 2020 -2030. Le Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) 2020-2030 ambitionne de garantir aux enfants et aux jeunes togolais un accès à une éducation et une formation inclusive et équitable, tenant compte des disparités existantes. Animé par cette vision, le PSE est en harmonie avec le nouvel objectif mondial de l'éducation (ODD 4.1), qui aspire à « faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité à l'horizon 2030 » (Nations Unies, 2015).

Malgré la volonté exprimée d'offrir une éducation de qualité à tous (ODD4), l'efficacité interne des systèmes éducatifs demeure une préoccupation d'envergure. Parmi les indicateurs de l'efficacité interne qui retiennent particulièrement l'attention des décideurs politiques et des acteurs du secteur éducatif en Afrique subsaharienne, le redoublement occupe une place prépondérante, en tant que défi majeur à relever. La proportion du redoublement au Togo est l'une des plus importantes (PASEC, 2019). Au cours de l'année scolaire 2022-2023, le pays a recensé un total de 41 772 élèves redoublants dans l'ensemble des niveaux de l'enseignement primaire (MEPSTA, 2024). Selon les évaluations des compétences de base en lecture (EGRA[1]) et en mathématiques (EGMA[2]) et PASEC, respectivement 25% et 20% d'élèves de CP2 ont redoublé au moins une fois (EGRA/EGMA, 2023 ; PASEC, 2019). Le document de politique nationale sur les enseignants de décembre 2020 souligne que « sur une cohorte de 1000 enfants qui entrent au CP1, 22 obtiennent, sans redoubler un cours, le certificat d'études du premier degré » (République Togolaise,2020, p.15). Ce taux de redoublement hisse le Togo parmi les pays qui pratiquent le plus le redoublement.

Dans la Lettre de politique sectorielle de l'éducation élaborée en 2009 par les ministères en charge de l'éducation, le Togo s'est donné, entre autres, l'objectif (objectif 2) d'améliorer l'efficacité interne du système éducatif. Ainsi, en 2012, l'État togolais a adopté l'arrêté 080/MEPSA/CAB/SG du 10 octobre 2012

[1] Early Grade Reading Assessment, de quelle institution ? préciser en indiquant même le site de l'institution.

[2] Early Grade Mathematic Assessment

restructurant l'enseignement primaire en trois sous-cycles et la circulaire N° 062/MEPSA/CAB/SG du 11 octobre 2012 relative à la politique des sous-cycles dans l'enseignement primaire interdisant le redoublement à l'intérieur de ces sous-cycles. En effet, l'arrêté 080/MEPSA/CAB/SG du 10 octobre 2012 organise l'enseignement primaire qui dure 6 ans en 3 sous-cycles de 2 ans chacun, notamment le Cours Préparatoire (CP), le Cours Élémentaire (CE) et le Cours Moyen (CM). La circulaire N° 062/MEPSA/CAB/SG du 11 octobre 2012 interdit le redoublement en première année de chaque sous-cycle (CP1-CP2 ; CE1-CE2 et CM1-CM2). Les premières années des sous-cycles du primaire sont le Cours Préparatoire première année (CP1), le Cours Élémentaire première année (CE1) et le Cours Moyen première année (CM1).

Suivant cette politique appelée également la « politique de passage automatique », tous les élèves de la première année de chaque sous-cycle doivent obligatoirement passer en deuxième année du sous-cycle : les élèves du CP1 doivent automatiquement passer au CP2, les élèves de CE1 au CE2 et les élèves de CM1 au CM2 ; le redoublement doit être limité entre les sous-cycles. Cet objectif devrait être atteint à la fin de l'année scolaire 2014-2015. Cependant, l'objectif de la politique des sous-cycles est loin d'être atteint (Rapport d'évaluation EGRA/EGMA, 2023, p.138). La même évaluation prenant en compte les compétences de base en lecture (EGRA) et en mathématiques (EGMA) souligne qu'au Togo, un élève de CP2 sur 4 a déjà redoublé au moins une fois (Rapport d'évaluation EGRA/EGMA, 2023, p.84).

La politique des sous-cycles se justifie par le fait que le redoublement dans un système éducatif aurait des conséquences négatives sur le système éducatif lui-même, sur l'élève (A. Amouzou-Glikpa, K. E. Senayah et A. M. Dzamayovo, 2017 ; B. A. Gaoua et C.A. A. Kouawo, 2021) et sur toute la société (J. Brevil, 2024). N. Ilboudo ajoute qu'« en matière d'efficacité interne, la non-promotion est considérée comme un gaspillage de ressources éducatives » (N. Ilboudo, 2019, p.73). En effet, la pratique du redoublement et les abandons conduisent à un gaspillage de près de 44% des ressources mobilisées pour l'enseignement primaire (PASEC, 2014). Aussi, 28,7% des ressources dédiées à l'enseignement primaire sont consommées du fait des redoublements et des abandons (PSE, 2020-2030). Le Togo étant un pays en voie de développement où les ressources financières sont limitées, non seulement le système éducatif devrait viser la « rentabilité » comme le soulignait la réforme de l'enseignement de 1975 (MEN, 1975, p.7), mais aussi il devrait éviter le gaspillage de ressources dû aux pratiques de redoublement. Le gaspillage de ressources se traduit également par le faible niveau des acquis des élèves à l'issue de leur scolarité primaire. À ce stade déterminant du parcours éducatif, 63 % des élèves ne parviennent pas à atteindre le seuil de compétence requis en mathématiques, tandis que 61,1 % demeurent en deçà du niveau suffisant en lecture (PASEC, 2019).

L'évaluation nationale EGRA/EGMA de 2023 a relevé l'inefficacité de la pratique du redoublement aux plans quantitatif et qualitatif. Face aux effets pervers du redoublement, la même évaluation en vient à proposer des alternatives dont la

promotion automatique des élèves, en particulier à l'intérieur des sous-cycles (EGRA/EGMA, 2023). Cette suggestion vient renforcer la politique des sous-cycles interdisant le redoublement à l'intérieur des sous-cycles de l'enseignement primaire public et privé au Togo. En outre, face à la persistance des redoublements à l'intérieur des sous-cycles, des initiatives telles que la sensibilisation, les formations, sont entreprises pour rendre effective la politique des sous-cycles dans le primaire.

Toutefois, des études ont ressorti un effet pervers inattendu de la pratique du passage automatique. Ainsi, Yabouri note que « l'effet inattendu du passage automatique au sein des sous-cycles est que le volume des redoublements s'élève entre les cycles » (N. Yabouri, 2024, p. 103). De plus, les statistiques scolaires officielles révèlent l'existence jusqu'à aujourd'hui des cas de redoublements à l'intérieur des sous-cycles aussi bien dans l'enseignement public que privé. Quelle est l'évolution des redoublements dans les premières années des sous-cycles depuis l'adoption de la politique de sous-cycles ? Quelle est la distribution par région, par sous-cycle et par sexe des redoublements aux premières années des sous-cycles ?

La littérature nous renseigne que les redoublements sont loin de s'annuler, malgré les décisions d'application des politiques conçues pour les interdire. Il en est ainsi, parce que d'abord, les redoublements demeurent considérés positivement et acceptés comme un mal nécessaire (H. Draelants, 2008), surtout par les enseignants, même si H. Draelants montre que peu d'effets positifs leur sont reconnus. Ce dernier affirme surtout que les redoublements n'aident pas les apprenants à repartir d'un bon pied. S'inscrivant dans la même optique que H. Draelants, G. Therriault, B. Bader et C. Lapointe (2011) analysent le rapport au savoir d'élèves en situation de redoublement dans les villes de Québec et ses environs et concluent que les redoublements tendent à nuire aux projets personnels et professionnels des garçons du secondaire. Ensuite, les enseignants ne semblent pas suffisamment édifiés sur les différents effets des redoublements. De fait, la connaissance, par les enseignants, des résultats de recherches sur les effets du redoublement pourrait affecter leurs croyances sur le redoublement (M. Crahay, E. Issaieva, & C. Monseur, 2014) et les guiderait davantage vers la pratique du passage automatique. Enfin, les contextes d'application des politiques interdisant le redoublement ne favorisent pas leur mise en œuvre ou la réduction, voire la suppression, des redoublements. Car cette mise en œuvre peut (ou doit) faire appel à des variables qui sont hors de portée de l'enseignant ou de l'école et dont lesdites politiques ne prévoient pas les conditions de manipulation. Ainsi, ces politiques portent en elles une partie des germes des résistances développées contre elles, dans la mesure où elles se révèlent comme des réformes qui cherchent à implanter des innovations difficilement praticables, et qui réduisent les acteurs scolaires locaux à de simples destinataires (H. Draelants, 2008).

Indépendamment du débat sur le bien-fondé ou non du redoublement, l'article explore le bilan de l'application de la politique des sous-cycles adoptée en octobre 2012 au Togo. Il procède par une étude statistique descriptive des effectifs des redoublants dans les premières années des trois sous-cycles (CP1, CE1, CM1)

de l'enseignement primaire public au Togo fournis par les annuaires statistiques scolaires officiels.

1.Approche méthodologique

La présente étude se base sur une méthodologie descriptive quantitative. Elle fait une analyse comparative des redoublements suivant les sous-cycles (CP1-CP2, CE1-CE2, CM1-CM2), régions et sexes des élèves. Le choix de ces sous-cycles est motivé par le fait qu'ils sont constitutifs de l'objet de l'étude aux termes de l'arrêté 080/MEPSA/CAB/SG du 10 octobre 2012 et de la circulaire N° 062/MEPSA/CAB/SG du 11 octobre 2012 relatifs à l'interdiction des redoublements aux CP1, CE1 et CM1. La politique des sous-cycles étant adoptée en 2012, l'étude considère l'année scolaire 2012 -2013 comme une année de mise en route de la politique de promotion (passage) automatique à l'intérieur de sous-cycles (CP1-CP2, CE1-CE2, CM1-CM2) de l'enseignement primaire au Togo. De ce fait, l'année 2012-2013 n'est pas concernée par cette étude. Ceci étant, notre étude porte sur le nombre de redoublants au CP1, CE1 et CM1 de la période de 2013-2014 à 2022-2023.

L'étude concerne les établissements publics, dans la mesure où ces établissements publics relèvent de la gestion directe de l'autorité publique ; cette autorité initiatrice de la politique des sous-cycles étant censée mieux la connaître et la faire appliquer par ses agents que sont les acteurs enseignants relevant de l'enseignement public. Six régions éducatives, grand Lomé, Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes sont concernées par l'étude. Ce sont les six régions que comptait le Togo lors de l'adoption de la politique des sous-cycles jusqu'en 2020-2021, où la région des plateaux a été scindée en deux (plateaux-est et plateau-ouest). Pour des raisons pratiques, l'étude a considéré les six régions éducatives de 2013 à 2023 en additionnant à partir de 2020-2021 le nombre de redoublants des régions scolaires des Plateaux-Est et des Plateaux-Ouest pour obtenir l'effectif des redoublants de la région des plateaux de façon globale.

Les redoublements étant persistants dans les sous-cycles malgré leur interdiction, nous avons choisi de les exprimer sous la forme de fréquences absolues (et non pas fréquences relatives ou pourcentages) pour montrer leur importance en termes d'effectifs. Nous avons extrait les nombres de redoublants aux CP1, CE1 et CM1 de chacune des six régions éducatives des annuaires statistiques de 2013 à 2023. Nous avons traité les données au logiciel Excel. Les graphiques et diagrammes d'analyse et de comparaison des redoublements suivant les sous-cycles, les régions et les sexes sont générés afin de monter des tendances.-

2. Limites de l'approche méthodologique

Au niveau national et international, un quitus est donné pour que 10 élèves sur 100 (10%) redoublent au CP2, CE2 ou au CM2. Les effectifs sur le redoublement sont tirés exclusivement des annuaires statistiques scolaires officiels et pourraient souffrir de fiabilité, car l'une des difficultés de la recherche en éducation en Afrique est le manque ou la fiabilité des statistiques publiques, en

particulier, scolaire (Cf. CONFEMEN, 2005). Malgré cette limite méthodologique, les résultats auxquels a abouti la présente étude nous semblent satisfaisants et expressifs des disparités liées aux sous-cycles, régions et sexes en matière de redoublements.

3. Résultats obtenus

Les résultats ci-dessous obtenus sur les tendances de redoublement en première année de sous-cycles (CP1, CE1, CM1) sont présentés en diagrammes et graphiques, analysés et interprétés suivant les sous-cycles, les régions et les sexes des élèves.

3.1. Tendance des redoublements à l'intérieur des sous-cycles dans les régions éducatives de 2013 à 2023 au Togo

Les figures 1 et 2 ci-dessous présente le cumul du nombre des redoublements aux CP1, CE1 et CM1 enregistrés dans l'enseignement primaire public par chaque région éducative de 2013 à 2023.

Figures 1 et 2 : Tendance de redoublement à l'intérieur de sous-cycles dans les régions éducatives de 2013 à 2023 au Togo

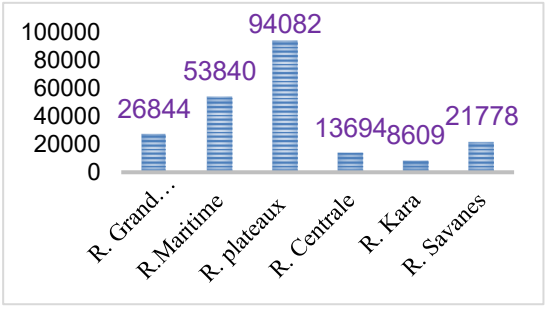

Figure 1

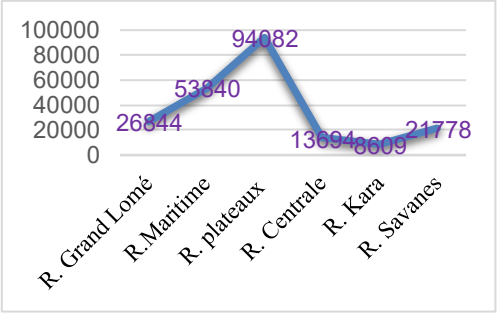

Figure 2

Source : auteurs de l'article sur la base des données des annuaires statistiques scolaires de 2013 à 2023

À la lumière des figures 1 et 2, la région des plateaux enregistre le plus grand nombre de redoublements à l'intérieur des sous-cycles, soit 94 082 redoublants ; elle est suivie de la région maritime, avec 53840 redoublants et du grand Lomé, avec 26844 redoublants. À la suite de ces trois régions, la région des Savanes occupe la quatrième place avec 21778 redoublants ; elle est suivie de la région centrale avec 13694 et de la région de la Kara au sixième rang qui enregistre 4091 redoublants.

Les résultats des figures 1 et 2 démontrent dans une large mesure que le redoublement continue d'être pratiqué dans l'enseignement primaire public au

Togo, malgré l'interdiction instituée à cet effet depuis 2012. Les six régions éducatives du Togo ont enregistré de 2013 à 2023, un total de 186 591 redoublants, soit une moyenne annuelle nationale de 18 659 redoublants en première année des sous-cycles de l'enseignement primaire public.

3.2. Tendance des redoublements à l'intérieur des sous-cycles suivant les années de 2013 à 2023 au Togo

La figure 3 présente la tendance du cumul des redoublements au CP1, CE1 et CM1 enregistrés chaque année durant la période de 2013 à 2023 dans l'enseignement primaire public au Togo.

Figure 3 : Cumul des redoublements aux CP1, CE1 et CM1 enregistrés par année scolaire dans l'enseignement primaire public de 2013 à 2023 au Togo

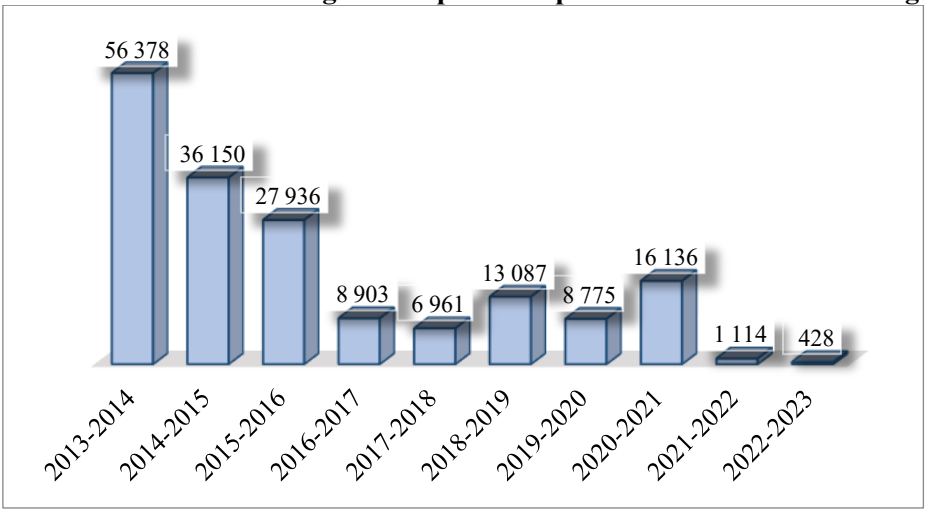

Source : auteurs de l'article sur la base des données des annuaires statistiques scolaires de 2013 à 2023

Le cumul des redoublements aux CP1, CE1 et CM1 par an montre globalement une tendance à la baisse du nombre de redoublants dans la période de 2013 à 2023. Dans la série statistique considérée, l'année scolaire 2013-2014 compte le nombre le plus élevé de redoublements, soit 56 378 contre 428 pour l'année scolaire 2022-2023. Les résultats montrent ainsi que le passage automatique a connu de grandes difficultés d'application à ses débuts. Ils montrent également qu'après plus de 13 ans de mise en œuvre de la politique de sous-cycles ou de promotion automatique à l'intérieur de sous-cycles de l'enseignement primaire, la courbe du redoublement ne s'est pas annulée au Togo.

3.3. Répartition des redoublements en première année des sous-cycles de l'enseignement primaire public de 2013 à 2023 au Togo

La figure 4 illustre la répartition de l'effectif des redoublants aux CP1, CE1 et CM1 enregistrés dans le public pour la période de 2013 à 2023 au Togo.

Figure 4 : Cumul des redoublements aux CP1, CE1 et CM1 dans l'enseignement primaire public de 2013 à 2023 au Togo

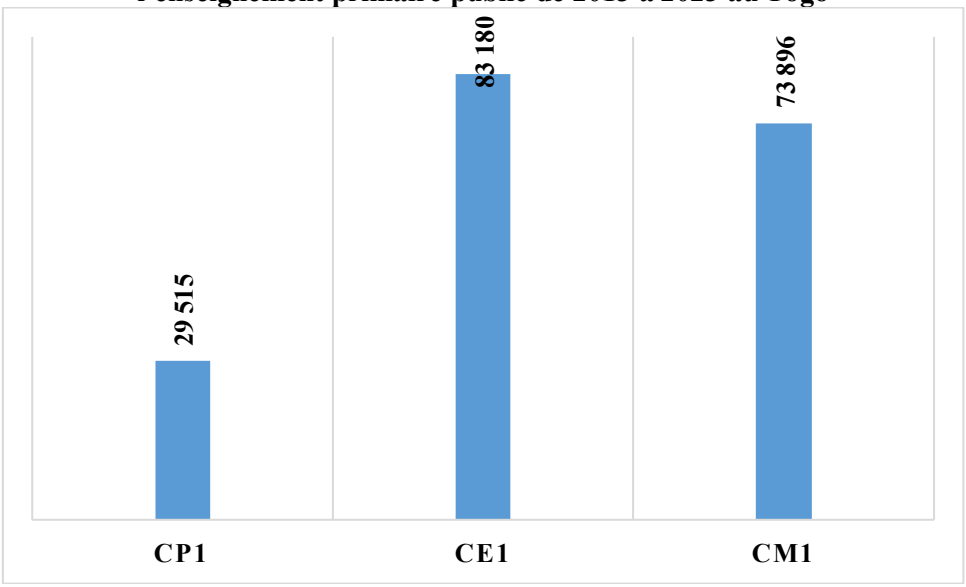

Source : auteurs de l'article sur la base des données des annuaires statistiques scolaires de 2013 à 2023

La figure 4 affiche la disparité dans les redoublements suivant les sous-cycles. De 2013 à 2023, le CE1 a enregistré le plus de redoublements, soit 83 180 redoublants. Cette classe est suivie de la classe de CM1 avec 73 896 redoublants et de la classe de CP1 avec 29 515 redoublements. Le pic des redoublements dans les classes de CE1 pose la question de la pertinence à la fois des redoublements et des passages dans le cycle 1, en général, et au CP1, en particulier. Ceci, dans la mesure où ce pic de redoublement montre l'inefficacité interne du second cycle, en général, et de la classe de CE1, en particulier ; inefficacité liée aux résultats des apprenants venant du premier cycle. Dans l'ensemble, la répartition des redoublements par sous-cycle montrent également que la politique de sous-cycles dans l'enseignement primaire public au Togo n'était pas encore effective.

3.4. Répartition des redoublements suivant le sexe des élèves en première année de sous-cycles de l'enseignement primaire public de 2013 à 2023 au Togo

La figure 5 présente la répartition des redoublements à l'intérieur des sous-cycles suivant le sexe des élèves dans l'enseignement primaire public de 2013 à

2023 au Togo.

Figure 5 : Répartition des redoublements à l'intérieur des sous-cycles suivant le sexe des élèves dans l'enseignement primaire public de 2013 à 2023 au Togo

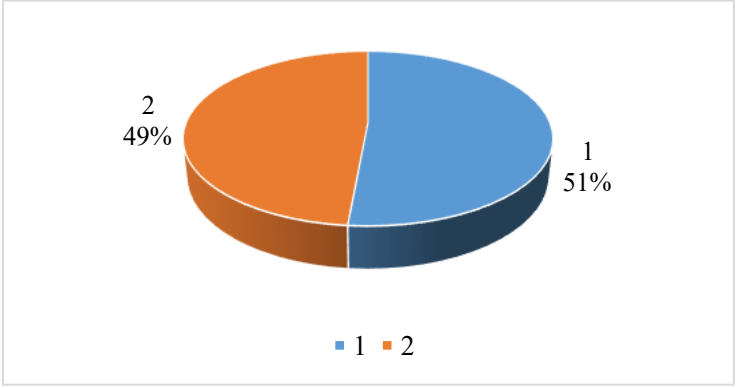

Source : auteurs de l'article sur la base des données des annuaires statistiques scolaires de 2013 à 2023

Sur la période de 2013 à 2023, la figure 5 montre qu'à l'intérieur des sous-cycles (CP1, CE1, CM1), les garçons ont redoublé plus que les filles (51% contre 49%). En termes d'effectif, on note un écart de 6 345 redoublants entre garçons et filles en défaveur des garçons, soit 106 251 filles contre 112 596 garçons. Ce qui montre globalement que les garçons redoublent aux CP1, CE1 et CM1 dans l'enseignement primaire public plus que les filles.

Globalement, les résultats montrent qu'après plus de dix ans, de 2013 à 2023, le redoublement zéro en première année des sous-cycles n'est pas une réalité dans l'enseignement primaire public au Togo, malgré son annulation espérée en 2014-2015 avec la politique des sous-cycles. D'importants redoublements en première année des sous-cycles sont enregistrés dans les six régions éducatives au Togo. Les résultats ont révélé la tendance à la baisse des redoublements au fil des années sans qu'ils ne s'annulent. Le redoublement aux CP1, CE1 et au CM1 demeure important et disproportionné. Les élèves de sexe féminin connaissent moins le redoublement que leurs camarades de sexe masculin.

4. Discussion des résultats

Les résultats de notre travail exploratoire et descriptif posent la problématique de l'efficacité de la politique des sous-cycles dans l'enseignement primaire au Togo. En effet, les résultats montrent que cette politique n'a pas encore atteint son principal objectif, celui du redoublement zéro en début des sous-cycles, même si le redoublement à l'intérieur de ces sous-cycles a une tendance à la baisse. Après plus de dix ans d'application de cette politique, le bilan est faible dans l'ensemble, vu qu'il y a, contre toute attente, une moyenne de 18 659 élèves qui

redoublent par an à l'intérieur des sous-cycles de l'enseignement primaire public. De ce fait, pour l'effectivité de cette réforme éducative, des efforts restent à faire afin d'atteindre zéro redoublement à l'intérieur des sous-cycles de l'enseignement primaire, comme le prévoit la politique des sous-cycles.

Ces résultats, mis en rapport avec l'esprit de la politique des sous-cycles, renforcent les résultats de l'étude du PASEC (2019) classant le Togo parmi les pays ayant une forte proportion de redoublements. Ce qui sous-entend la réalité des résultats des études de EGRA/EGMA1 (2023) et PASEC (2019), respectivement sur les compétences de base en lecture, en mathématiques et sur le redoublement des élèves du CP2. Cela confirme également les données du document de politique nationale sur les enseignants de décembre 2020 en rapport avec l'évolution des enfants entrant au CP1.

Les résultats de l'étude sont en phase avec ceux d'autres études effectuées au Togo ou ailleurs sur le sujet. Ainsi, analysant les taux d'achèvement, Yabouri N. note que :

> Au primaire, au niveau global, les taux d'achèvement ont connu un recul sensible entre la première période (1999-2008) et la deuxième (2009-2018). Mais, il subsiste deux défis majeurs : une part importante d'élèves qui n'achèvent pas à temps ou qui n'achèvent pas tout simplement le primaire et surtout le secondaire 1 ; l'amélioration des taux d'achèvement constatée est portée plus par les écoles privées, (...). Plus préoccupant est de constater que le phénomène de redoublements combattu plus ou moins mécaniquement au primaire, dans un contexte de classes scolaires à effectifs pléthoriques, s'accentue au secondaire 1 (2024, p. 100-103).

Les résultats sont similaires à ceux de A. Amouzou-Glipka, K. E. Senayah et A.M. Dzamayovo (2017), leur étude sur l'impact de la politique des sous-cycles sur la qualité des apprentissages ayant montré que la mise en œuvre de la politique des sous-cycles au Togo est confrontée à plusieurs difficultés liées aux facteurs administratifs et pédagogiques. En 2021, l'étude de B.A. Gaoua et C.A.A. Kouawo sur l'état des lieux et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du passage automatique au primaire dans les inspections Agoè-Nyivé Est et Ouest au Togo parvenaient à des résultats similaires. Leur étude a révélé que la mise en œuvre de la politique des sous-cycles au Togo s'est heurtée à des réticences de la part des acteurs directs de l'école qui continuent de croire aux vertus pédagogiques de la pratique du redoublement.

L. Kaboré en 2015 trouvait que malgré le niveau de redoublement toujours élevé, la proportion de redoublants dans l'enseignement primaire au Burkina Faso était en baisse. Après lui, et toujours au Burkina-Faso, en 2019, N. Ilboudo dans son étude sur la promotion automatique des élèves dans l'enseignement primaire dans les Hauts-Bassins au Burkina Faso a souligné qu'après l'adoption des mesures de réduction du redoublement, il y a une amélioration du taux de promotion dans toutes les classes mais que les taux de redoublement dans toutes les classes restent mitigés. Il a pu montrer par l'échelle d'attitude de Likert que la majorité des enseignants a une attitude négative à l'égard du passage automatique des élèves, car 85 % des enseignants interrogés se disent contre la réforme.

Les ratées de la politique des sous-cycles concernent toutes les régions éducatives et n'épargnent pas les élèves dans leurs genres. Les rapprochements avec les études ci-dessus énumérées (A. Amouzou-Glipka, K. E. Senayah et A.M. Dzamayovo, 2017 ; B. A. Gaoua et C.A.A. Kouawo, 2021 ; N. Ilboudo, 2019 ;) suggèrent, comme cause de cette ratée, la résistance des acteurs enseignants face à cette politique.

Toutefois, notre travail est une description sommaire. Elle gagnerait à faire un travail de fond en collectant et analysant les données détaillées selon les régions, les inspections, voire les établissements. Les différences suivant les régions, inspections et établissements pourraient soulever la problématique des réalités variées de la politique des sous-cycles et de ses conditions d'application. Cela pose la problématique sous-jacente des profils adéquats des acteurs impliqués dans l'application de cette politique, notamment les élèves et les enseignants, profils sans lesquels cette politique ne peut atteindre ses objectifs.

En effet, l'enseignant doit faire l'articulation ou l'interactivité entre les situations d'enseignement-apprentissage, les sujets et les processus (J. Clanet, 2001). Cela suppose la possession et surtout la mise en œuvre de méthodes d'enseignement avérées par les enseignants (M. Dupin de Saint-André, I. Montésinos-Gelet et M-F. Morin, 2010). Pour ce faire, M. Bru (1997) pense que l'enseignant doit, d'une part, mettre les progrès des élèves en relation avec les conditions de la scolarisation en vue d'un enseignement efficace. Ainsi, les conditions de la scolarisation se rapportent à l'effet-établissement, l'effet-classe et surtout l'effet-maître, lui-même fortement lié à l'effet-classe. D'autre part, l'enseignant doit avoir une meilleure connaissance des pratiques enseignantes et chercher des solutions concrètes aux problèmes qu'il a dans son métier. Par rapport à l'apprenant, ses échecs doivent être considérés non seulement en lien avec l'enseignant, mais aussi par rapport à ses caractéristiques individuelles, notamment ses handicaps, comme la dyslexie (D. Unal, 2013), la dyscalculie (M. Vigier, 2009), ou autre déficience sensorielle et blocage affectif, sources d'échec et de difficultés d'apprentissage chez l'enfant.

En somme, la politique des sous-cycles, de même que sa mise en œuvre et son évaluation, doit tenir compte de l'efficacité du fonctionnement du système éducatif et de la capacité de ce système à l'assumer. C'est-à-dire que la politique des sous-cycles ne doit pas être appliquée de manière isolée, mais plutôt être adaptée à la réalité du système éducatif afin d'en garantir la réussite. En effet, comme le souligne H. J. Mosha, ce fonctionnement doit être « un système de fonctionnement tout à fait efficace qui comprend son personnel, sa structure, ses relations, ses idéologies, ses objectifs, sa substance intellectuelle, sa motivation et sa volonté » (H. J. Mosha, 1998, p. 289) pour faire aboutir les politiques et les objectifs éducatifs. Il s'agit surtout de tenir compte de l'environnement abritant l'institution, les contributions apportées, les conditions propices, la culture et le climat institutionnels, le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage, qui sont tous considérés comme des éléments influant sur les résultats.

Conclusion

L'article a présenté le bilan des redoublements à l'intérieur des sous-cycles de l'enseignement primaire public, et montré que les élèves des classes de CP1, CE1 et CM1 continuent de redoubler malgré l'adoption de la circulaire N° 062/MEPSA/CAB/SG du 11 octobre 2012 relative à la politique des sous-cycles au Togo. En moyenne, 18 659 élèves redoublent par an à l'intérieur des sous-cycles dans l'enseignement primaire public au Togo.

Également, l'étude a montré que le nombre de redoublements à l'intérieur des sous-cycles (CP1, CE1, CM1) sur la période de 2013 à 2023 varie suivant les sous-cycles, régions éducatives et sexes. Le cumul du nombre de redoublants diffère d'une région à une autre, d'un sous-cycle à un autre et d'un sexe à l'autre. À la lumière des résultats de recherche menées au Togo et ailleurs sur la promotion automatique dans les sous-cycles de l'enseignement primaire, l'ineffectivité de la pratique des sous-cycles ou du passage automatique dans l'enseignement primaire public au Togo serait due à de nombreuses difficultés, notamment l'ineffectivité des mesures d'accompagnement promis dans les textes officiels et la résistance des acteurs administratifs et pédagogiques. (B. A. Gaoua et C.A.A. Kouawo, 2021 ; A. Amouzou-Glipka, K. L. Senayah et A. M. Dzamayovo, 2017,). Un travail d'analyse de données détaillées selon les régions, les inspections, les établissements, etc. permettrait de montrer les réalités variées de la politique des sous-cycles et de ses conditions d'application et, par ricochet, de traiter la problématique des redoublements en sous-cycles du primaire en lien avec les caractéristiques des acteurs enseignants et apprenants.

Références bibliographiques

AMOUZOU-GLIKPA Amévor, SENAYAH Kossi Éli, DZAMAYOVO Azadzi Mensan, 2017, *Suivi de l'impact de la politique des sous-cycles sur la qualité des apprentissages*. Coalition Nationale Togolaise pour l'Education Pour Tous (CNT/EPT).

BREVIL Junior, 2024, « Évaluation des conséquences du redoublement scolaire sur les élèves des 1er et 2è cycles du fondamental à Lascahobas ». Ffhal 04612959f.

BRU Marc, 1997, *Pour un nouveau regard sur les pratiques enseignantes.* Communication au colloque « Défendre et transformer l'école pour tous », Marseille, France. Récupéré sur le site : http://www.r-lecole.fr/AncienSite/johs/bru.PDF (2 septembre 2014).

CLANET Joël, 2001, « Étude des organisateurs des pratiques enseignantes à l'université ». *Revue des sciences de l'éducation, 27* (2). Récupéré sur le site : http://id.erudit.org/iderudit/009936ar le 20 avril 2015.

CONFEMEN, 2005, *Le redoublement : mirage de l'école africaine* ? Dakar, Sénégal.

CRAHAY Marcel, ISSAIEVA Élisabeth et MONSEUR Christian, 2014, « Les enseignants face au redoublement : ceux qui y croient et ceux qui n'y croient pas. Étude de leurs conceptions psychopédagogiques et de leur connaissance des recherches ». *Revue française de pédagogie,* 187, p. 35-53

CROS Françoise, 1999, « L'innovation en éducation et en formation dans tous ses sens ». *Recherche et formation,* 31, p. 127- 136. doi : https://doi.org/10.3406/refor.1999.1576

DRAELANTS Hugues, 2008, « Les fonctions latentes du redoublement Enseignements d'une politique de lutte contre le redoublement en Belgique francophone ». *Éducation et Sociétés*, 21, p. 163-180

DUPIN DE SAINT-ANDRE Marie, MONTESINOS-GELET Isabelle et MORIN Marie-France, 2010, « Avantages et limites des approches méthodologiques utilisées pour étudier les pratiques enseignantes », *nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 13 (2), p. 159-176.

ENEAS/CNEA. (2023). *Evaluation nationale des compétences de base et facteurs de performance des élèves togolais de 2ème année du primaire*. Ministère des enseignements Primaire, Secondaire et Technique (MEPST). Togo.

GAOUA Bégnibala Afi, KOUAWO Candide, Achille Ayayi, 2021, « Passage automatique dans les classes du primaire au Togo : état des lieux et difficultés rencontrés dans une direction régionale de Lomé ». *Revue des Lettres, Langues et Sciences de l'Homme et de la Société*, 11(2), p. 185-200.

ILBOUDO Norbert, 2019, *Promotion automatique des élèves dans l'enseignement primaire au Burkina Faso : efficacités interne et pédagogique, attitude des enseignants à l'égard de la réforme.* Mémoire de maîtrise en administration et évaluation en éducation, Québec, Université Laval.

Kaboré, L. (2015). Les facteurs et conséquences du redoublement dans l'enseignement primaire au Burkina Faso. Repéré à http://lefaso.net/spip.php?article62680.

MEPSTA. (2021). Qualité du système éducatif togolais, Performances et environnement de l'enseignement - apprentissage au primaire (PASEC, 2019).

MEPSTA. (2024). Annuaire statistique scolaire 2022-2023).

MOSHA Herme J., 1998, Qualité de la formation et de la recherche dans l'enseignement supérieur. Dans Unesco-Breda, *Enseignement supérieur en Afrique : réalisations, défis et perspectives,* 285-320. Dakar : Unesco.

PASEC. (2019). *Performance des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone : Compétences des facteurs de réussite au primaire*. PASEC-CONFEMEN, Dakar.

République Togolaise. (2022). Développement de la vision commune de l'avenir de l'éducation et le renforcement de l'engagement politique et public. *Rapport Final des consultations nationales*. Lomé.

République Togolaise. (1992). La constitution de la IVe républiques, adoptée par Référendum le 27 septembre 1992 Promulguée le 14 octobre 1992 Révisée par la loi n°2002-029 du 31 décembre 2002.

République Togolaise. (2013 - 2023). Ministère des Enseignements Primaires et Secondaire et de la formation professionnelle (MEPSFP), *Annuaire des statistiques scolaires*. Lomé.

République Togolaise. (2012). Ministère des Enseignements Primaires, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA), *Arrêté 080/MEPSA/CAB/SG relatif à la*

restructuration de l'enseignement primaire en cycle de trois sous-cycles. Lomé.
République Togolaise. (2012). Ministère des Enseignements Primaires, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPSA), *Circulaire N°062/MEPSA/CAB/SG relative à la réduction des taux de redoublements dans l'enseignement primaire.* Lomé.
République Togolaise. (2010). Plan Sectoriel de l'Éducation 2010-2020 : Maximiser la contribution de l'éducation au développement économique et social du Togo. Lomé.
République Togolaise. (2020) : Politique nationale sur les enseignants Lomé, décembre 2020.
République Togolaise. (2013). Rapport d'Évaluation du Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) 2010-2025 et du plan triennal d'action 2014-2016 du Togo.
République Togolaise. (1975). Réforme de l'enseignement au Togo (forme abrégée), Ministère de l'Éducation Nationale. Lomé.
THERRIAULT Geneviève, BADER Barbara et LAPOINTE Claire, 2011, « Redoublement et réussite scolaire : une analyse du rapport au Savoir ». *Revue des sciences de l'éducation,* 37 (1), p. 155 – 180.
UNAL Daphné, 2013, *La dyslexie et l'échec scolaire : une relation qui n'est pas automatique.* Mémoire de Master2. Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Spécialité enseignement du Premier Degré. Récupéré sur le site : http://www.dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00781077/document le 18 mars 2015.
Mialaret, G. (1979). *Vocabulaire de l'éducation* (2e éd.). Presses Universitaires de France.
VIGIER Michel., 2009, « Les élèves en grande difficulté en maths : sont-ils dyscalculiques et peuvent-ils bénéficier d'une approche du calcul par tableaux et tableurs ? ». Récupéré sur le site : http://www.innumerisme.com/imagesclients/pdf/9538.pdf le 18 mars 2015.
YABOURI Namiyate, 2023, « Les paradoxes de l'Éducation pour tous dans les pays du Sud : comprendre le fond du problème en Afrique subsaharienne », L'éducation en débats : analyse comparée, vol. 13, n° 2/2023. DOI : 10.51186/journals/ed.2023.13-2.e1388.
YABOURI Namiyate, 2024, Bilan quantitatif de l'Éducation pour tous dans le secteur public au Togo : profils de scolarisation et taux d'achèvement de 1999 à 2023, Mosaïque, N°31, déc. p.96-114